vinetur

L’Inde applique une taxation effective de 162,5 % aux importations de Scotch en vrac depuis le Royaume-Uni

Un différend douanier bloque plus de 80 conteneurs dans les ports et remet en cause une promesse clé de l’accord commercial entre l’Inde et le Royaume-Uni

mercredi 18 novembre 2026



L’Inde applique des droits et taxes cumulés de 162,5 % aux importations de whisky écossais en vrac depuis le Royaume-Uni, selon Reuters. Un différend sur la classification douanière menace de réduire l’un des principaux avantages promis par le pacte commercial conclu entre les deux pays.

La charge effective est supérieure au taux de 150 % en vigueur avant l’accord, a rapporté Reuters mercredi 18 novembre, en citant un document gouvernemental et huit personnes ayant une connaissance directe du dossier. Cette évolution concerne les entreprises qui importent du Scotch en vrac, l’assemblent en Inde et le commercialisent sur l’un des plus grands marchés du whisky au monde.

Le différend porte sur les concentrés de Scotch en vrac, et non automatiquement sur le Scotch embouteillé. Les professionnels du secteur estiment que cette question ne devrait pas être étendue à l’ensemble des importations de whisky. En vertu de l’accord commercial entre l’Inde et le Royaume-Uni, entré en vigueur le 15 juillet, les droits de douane sur le Scotch ont été ramenés à 75 %. Le Royaume-Uni et les acteurs du

secteur avaient présenté cette baisse comme une ouverture majeure pour des entreprises comme Diageo et Pernod Ricard, qui s'appuient sur l'important marché indien des spiritueux.

Selon Reuters, les enquêteurs indiens estiment désormais que certaines importations de Scotch en vrac ont été déclarées sous une mauvaise classification douanière. Ils considèrent que ces cargaisons devraient relever d'une nouvelle ligne tarifaire pour les « préparations alcoolisées composées », considérées comme une matière première utilisée dans la fabrication de whiskies d'assemblage et de produits similaires. Cette catégorie douanière est soumise à un droit de douane de 150 %. Après ajout d'une taxe locale à la consommation, la charge totale effective atteint 162,5 %.

Cette interprétation a donné lieu au premier grand différend public lié au pacte commercial. Des entreprises comme Pernod Ricard, Diageo et Bacardi ont vu plus de 80 conteneurs retenus dans les ports pendant l'examen du dossier, a rapporté Reuters. Les cargaisons concernées comprennent des milliers de litres de Scotch en vrac destinés à la fabrication de produits pour le vaste marché indien de milieu de gamme, où le whisky d'assemblage est vendu à des prix bien inférieurs à ceux des bouteilles haut de gamme entièrement importées, comme Chivas Regal ou Johnnie Walker.

L'Inde est le premier marché mondial du Scotch en volume et environ 80 % du Scotch importé depuis le Royaume-Uni arrive en vrac, selon Reuters. Une grande partie est utilisée dans l'Indian-Made Foreign Liquor, ou IMFL, une catégorie où de petites quantités de Scotch sont assemblées à d'autres spiritueux. Pour les grands producteurs, un accès continu au Scotch en vrac est essentiel pour approvisionner leurs usines et garnir les rayons des magasins.

Pour obtenir la mainlevée des cargaisons retenues, les importateurs ont recours à une procédure provisoire pendant la poursuite de l'enquête. Selon Reuters, les entreprises doivent acquitter à l'avance des droits équivalant à 75 % de la valeur des marchandises, le reste étant couvert par des garanties bancaires. Cette solution permet aux cargaisons de circuler, mais immobilise aussi des liquidités et alourdit les contraintes de financement, en particulier pour les petites entreprises qui peuvent devoir fournir des garanties pour obtenir ces cautions.

Les répercussions pourraient dépasser le cadre des groupes multinationaux. Reuters indique que Radico Khaitan, Allied Blenders and Distillers et Tilaknagar Industries, cotées à Mumbai, importent également du Scotch en vrac et font l'objet d'un examen. Des dirigeants cités par Reuters ont déclaré que, pour les entreprises qui ne disposent pas des ressources financières des plus grands producteurs mondiaux de spiritueux, l'obligation de fournir des garanties peut mettre à rude épreuve le fonds de roulement et compliquer la planification de la production.

Ce différend commercial ravive également une préoccupation récurrente des investisseurs étrangers en Inde : les litiges douaniers et fiscaux susceptibles de modifier le coût des activités une fois les projets commerciaux déjà engagés. Les autorités indiennes affirment depuis longtemps qu'elles appliquent la législation nationale. Les entreprises font toutefois valoir que les décisions de classification sont difficiles à prévoir et peuvent bouleverser l'équilibre économique d'une activité d'importation.

Le conflit est particulièrement sensible, car les droits de douane sur le whisky ont été l'un des sujets les plus difficiles des négociations qui ont abouti à l'accord du 15 juillet. Les responsables britanniques ont souvent présenté le Scotch comme l'un des produits emblématiques appelés à bénéficier de l'accord. La Scotch Whisky Association a déclaré que celui-ci pourrait accroître les exportations vers l'Inde de 1,34 milliard de dollars sur cinq ans.

Le Royaume-Uni fait pression sur l'Inde pour qu'elle règle le différend. Dans une déclaration à Reuters, un porte-parole du gouvernement britannique a indiqué que les ministres travaillaient en urgence avec New Delhi afin de garantir aux entreprises britanniques la possibilité d'exporter aux niveaux tarifaires convenus dans l'accord commercial. L'Inde a également laissé entendre que le différend serait traité, même si Reuters précise que le ministère des Finances et l'administration fiscale n'ont pas répondu à ses demandes de commentaires sur la charge effective de 162,5 %.

Le désaccord a déjà eu des conséquences financières. Reuters a rapporté que les actions de Diageo ont reculé de 1,5 % à Londres et celles de Pernod Ricard de 1,25 % en France après la publication de son enquête sur le différend douanier. L'Inde est le

premier marché de Pernod Ricard en volume, et Pernod Ricard comme Diageo sont des acteurs majeurs du secteur des spiritueux dans le pays.

Pour les entreprises concernées, l'enjeu immédiat tient moins au libellé juridique qu'à l'approvisionnement et aux coûts. Plusieurs dirigeants ont déclaré à Reuters avoir baissé les prix de certains produits à base de Scotch après la réduction des droits de douane à 75 % prévue par le pacte commercial, avant de se retrouver confrontés à une charge à l'importation bien plus élevée avec l'application de la nouvelle interprétation de la classification. Des professionnels du secteur ont également indiqué à Reuters qu'ils s'attendaient à un débat sur le traitement douanier, mais pas à l'ajout de la taxe locale qui porte la charge effective au-dessus du niveau en vigueur avant l'accord commercial.

Diageo n'a pas souhaité faire de commentaire à Reuters. Pernod Ricard et Bacardi n'ont pas répondu à ses questions. Alors que le dossier suit son cours auprès des services douaniers et des autorités gouvernementales, les importateurs tentent de maintenir les livraisons tout en contestant une interprétation tarifaire qui, selon eux, compromet la valeur commerciale de l'accord pour le Scotch en vrac.